



Arrêté du maire de la commune de BLOYE -74150- HAUTE-SAVOIE

OBJET :

ARRETÉ DE CIRCULATION POUR TRAVAUX

Le Maire de BLOYE, Haute-Savoie,

VU l'article L.2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande d'arrêté de circulation en date du 08 juillet 2024 faite par la mairie de Bloye
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation Place de l'Eglise dans un but de
sécurité publique afin de permettre la réalisation de l'évènement Ciné d'Été 2024 le Samedi
20 Juillet 2024,

VU l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1^{er} : Il sera interdit de stationner pour les véhicules légers et les poids lourds sur la Place de l'Eglise. Des voitures de «protection» seront mise en place autour de la Place de l'Eglise. Le sens de la circulation sera 2 sens de circulation sur le chemin du Château de Conzié et sur le Chemin de la Mairie sur la période du samedi 20 juillet 2024. L'intervention durera 1 jour calendaire au maximum. Le stationnement s'effectuera sur le parking du cimetière et le parking de l'école.

Article 2 : Le parking de l'Eglise sera fermé à la circulation sauf véhicules de secours et de gendarmerie le samedi 20 juillet 2024 à partir de 16h00 jusqu'à minuit. La sécurisation sera mise en place par la mairie de Bloye. Le présent arrêté sera placé de façon visible pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Monsieur le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly, Monsieur le Chef de Corps des Services de Secours de Rumilly et Monsieur le Maire de Bloye sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et annexé au registre des arrêtés du Maire.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly
- Monsieur le Chef de Corps des Services de Secours de Rumilly
- Monsieur Patrick DUMONT, le maire de Bloye

Acte rendu exécutoire après publication
ou affichage en date du :

Le Maire, Patrick DUMONT



Fait à BLOYE, le 08 Juillet 2024

Le Maire, Patrick DUMONT

